L'état des lieux du paysage

Vous avez partagé la connaissance du territoire !

Pour construire une vision commune des paysages du Val d'Ancoeur, nous avons développé, en 2019, une carte participative. Vous y avez apporté votre regard et vos suggestions sur des usages et des lieux qui vous tiennent à coeur. Cela nous a permis de comprendre votre ressenti du territoire et vos attentes pour **définir ensemble les objectifs de notre Plan de Paysage : l'évolution, la préservation et la valorisation de nos paysages.**

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux peuvent maintenant repenser la manière de concevoir l'aménagement du territoire en plaçant le paysage au coeur des projets, grâce à vous.

Retrouvez les contributions faites en phase 1 sur la carte participative ci-dessous. Il vous suffit de cliquer sur l'image !

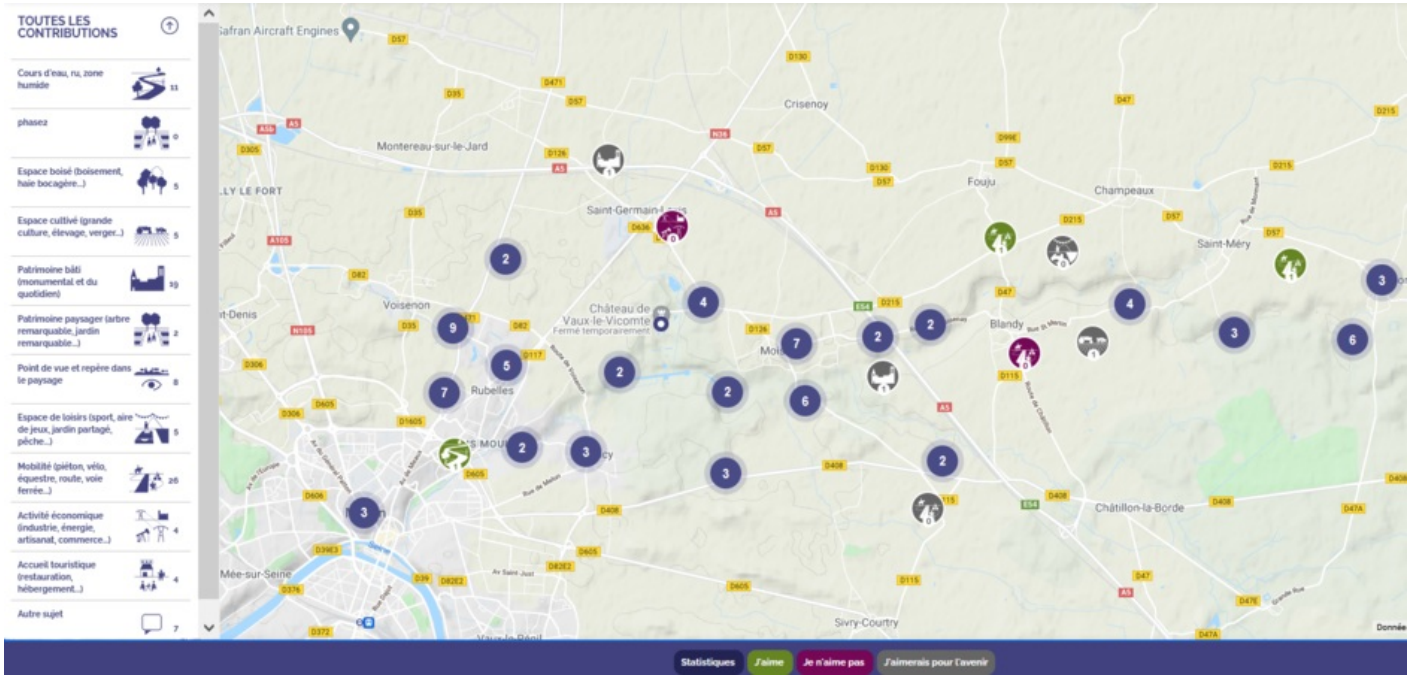

TÉLÉCHARGER

Rapport complet de la phase 1
PDF - 46,2 MB

Synthèse des contributions
PDF - 776,7 KB

Synthèse des enjeux
PDF - 2,6 MB

À LIRE AUSSI

Retrouvez ci-dessous les deux phases suivantes de l'élaboration du Plan de Paysage ainsi que l'étude historique produite en phase 1.

LA FORMULATION DES OBJECTIFS

LA DÉFINITION DU PLAN D'ACTIONS

L'ÉTUDE HISTORIQUE

CA MELUN VAL DE SEINE / CC BRIE DES RIVIÈRES ET CHÂTEAUX
297, rue Rousseau Vaudran CS 30187
77198 Dammarie-lès-Lys Cedex
_____
1, rue des petits champs
77820 Le Châtelet-en-Brie
_____

contact@planpaysage-
valdancoeur.fr